

# Board Development

## **Vous voulez être membre d'un conseil**

### **Si un de vos amis vous disait...**

« Notre secrétaire a donné sa démission hier soir à la réunion du conseil. Serais-tu intéressé à te joindre à nous? Ce n'est pas beaucoup de travail. À part assister aux réunions mensuelles, tu n'as qu'à préparer et à envoyer les procès-verbaux. Cela ne représente que quelques heures de travail par mois. Es-tu intéressé? »

Cela vous est-il déjà arrivé? Que répondriez-vous? Répondriez-vous immédiatement par un oui ou un non ou diriez-vous, « laissez-moi y penser. J'aurais quelques questions à poser avant de me décider. ».

### **Avant d'accepter ou de refuser, vous devriez savoir si :**

- Vous partagez les valeurs et les responsabilités du conseil envers la communauté
- Vous pouvez satisfaire aux exigences de rendement des membres du conseil
- Vous connaissez assez l'organisme pour prendre une décision éclairée

### **Vous pensez siéger au sein d'un conseil pour la première fois?**

Ces renseignements pourront vous aider :

- à vous assurer que vous savez ce que vous devrez faire comme membre du conseil
- à vous familiariser avec les états financiers vérifiés et à vous donner un guide de référence de la terminologie de la comptabilité.

*Board Development  
Program  
Voluntary Sector Services Branch  
Alberta Culture and Community  
Spirit*

*Tél. : 780-427-2001  
Télec. : 780-427-4155*

*Courriel : [bdp@gov.ab.ca](mailto:bdp@gov.ab.ca)  
[www.albertabdp.ca](http://www.albertabdp.ca)*

*Commandité par*

---

**Government  
of Alberta ■**

**MACEWAN**

---

*Il est permis de photocopier et  
de distribuer cette publication.  
La republication de sections ne  
peut se faire qu'avec  
l'approbation du Board  
Development Program.*

## Board Development

Vous voulez être membre d'un conseil

*Avant d'accepter, avez-vous songé ...*

### aux valeurs et aux responsabilités envers la communauté

- Voulez-vous siéger au sein du conseil?
- Croyez-vous à l'organisme?
- Êtes-vous d'accord avec la mission de l'organisme?

### Rendement attendu

- Serez-vous loyal envers l'organisme?
- Évitez-vous les conflits d'intérêt?
- Évitez-vous d'exercer votre propre autorité?
- Avez-vous une attitude appropriée?
- Serez-vous préparé pour les réunions?
- Participerez-vous activement?
- Respecterez-vous la confidentialité?
- Serez-vous un représentant approprié?

## La vue d'ensemble

Le concept de confiance publique incorpore les valeurs que vous partagez avec l'organisme et les responsabilités des membres du conseil envers la communauté. Comme membre du conseil, vous ne représentez pas vos propres intérêts, mais l'intérêt de la communauté. Vous avez la responsabilité de gérer les fonds publics au nom de l'organisme pour le bien de la communauté en général. L'incorporation en société laisse entendre une sanction publique de la mission de l'organisme comme activité publique légitime. Cela donne à l'organisme des droits juridiques et une reconnaissance sociale et donne accès aux ressources de la communauté (p. ex., subventions gouvernementales, dons ou temps de bénévoles).

### Valeurs et responsabilités envers la communauté

Pour comprendre vos propres valeurs et votre engagement envers l'organisme, posez-vous les questions suivantes :

- *Voulez-vous siéger au sein de ce conseil?*  
Vous devriez vouloir que l'organisme croisse et se développe.
- *Croyez-vous en à l'importance de l'organisme dans la communauté et dans la société en général?*  
Vous devriez comprendre ce que l'organisme fait et ce qu'il apporte à la société.
- *Pouvez-vous accepter la mission de l'organisme sans réserve?*  
Vous devriez pouvoir défendre l'organisme.

### Une grande responsabilité

En plus des responsabilités de confiance publique des membres de conseil, chacun des membres doit satisfaire à certaines attentes. Devenir un membre de conseil efficace c'est connaître ses attentes et chercher à s'améliorer avec le temps.

---

*À propos de l'auteur :*

Darlene Fraser a été employée par le Board Development Program. Elle est diplômée de Voluntary Sector Management Program du collège Grant MacEwan. Le matériel utilisé dans ce bulletin provient de matériel élaboré par le personnel du Board Development Program et édité par Catherine Cole.

Chaque année, cet état est préparé pour indiquer tous les revenus et toutes les dépenses pour les opérations de l'année complète. Les chiffres de l'année précédente ne servent que de comparaison (voir le tableau 1).

## Attentes de rendement

Pour chacun des critères suivants, pensez à un exemple en particulier dont vous avez eu personnellement l'expérience :

1. *Loyauté* : Vous devez confirmer les intérêts de l'organisme et de ses membres.
2. *Conflit d'intérêt* : Vous avez la responsabilité fiduciaire (occuper un poste de confiance publique) d'agir en bonne foi et dans l'intérêt de l'organisme.
3. *Autorité individuelle* : Par le poste que vous occupez comme membre du conseil, vous devez éviter d'exercer une autorité individuelle sur le personnel ou sur une partie de l'organisme. Vous ferez partie d'un conseil qui parle d'une seule voix vis-à-vis de l'organisme et du public.
4. *Comportement* : Lorsque vous dialoguez avec vos collègues du conseil, le personnel, les clients ou avec des intervenants de votre communauté, votre comportement doit refléter les principes de loyauté, de déontologie et de communication claire.
5. *Préparation pour les réunions* : Vous devrez vous préparer pour les réunions. Cela comprend lire les procès-verbaux de la réunion précédente et déterminer les questions ou inquiétudes que vous avez.
6. *Participation active* : Vous devrez assister à toutes les réunions du conseil et les réunions des comités dont vous avez la responsabilité. Posez les questions nécessaires et renseignez-vous sur les procédures de réunion.
7. *Relations entre les membres du conseil et le personnel* : Vous devrez encourager une relation amicale avec les membres du conseil, le personnel et les bénévoles. Dans la plupart des organismes, le conseil n'a qu'un employé (le directeur général) et le conseil laisse en général à une personne (normalement le président) la tâche de communiquer avec cet employé.
8. *Confidentialité* : Les affaires du conseil et les sujets délicats devront rester confidentiels. Il incombe au conseil de définir ce qu'il entend par question confidentielle.
9. *Représentation* : Vous devrez représenter l'organisme de façon positive auprès de la communauté.

## Board Development Vous voulez être membre de conseil

## Êtes-vous concerné par les responsabilités éventuelles?

Lorsqu'un organisme s'incorpore, il limite les responsabilités individuelles des membres du conseil. Le mot clé est « limite ». Les responsabilités ne sont pas entièrement éliminées. Le conseil doit respecter la constitution et les règlements de l'organisme, ainsi que la loi qui le régit.

## Instances particulières d'éventuelles responsabilités individuelles

- Une non-gérance est évidente si un membre du conseil ou du comité de direction ignore ses responsabilités de direction.
- La négligence ou une mauvaise direction volontaire est évidente si le conseil ou un membre du conseil effectue sa tâche de façon inadéquate, inappropriée ou s'il est malhonnête.
- Un conflit d'intérêt est évident si un membre retire personnellement des profits d'une transaction faite par l'organisme

Si chaque membre du conseil satisfait aux attentes de rendement et de confiance publique mentionnées plus haut, la responsabilité individuelle ne pose pas de problème.

## LA décision

Lorsque vous aurez bien compris les termes confiance publique et attentes de rendement des membres du conseil, vous serez à même de décider si vous acceptez ou non de devenir membre :

1. *Orientation* : Quelle orientation donne-t-on aux membres? Quelles sont les ressources disponibles? Quelles sont les croyances et valeurs de l'organisme et leurs rapports avec les services offerts?
2. *Réunions* : Quand le conseil se rencontre-t-il? Quelle est la durée des réunions? Assurez-vous de connaître vos besoins et préférences vis-à-vis de la planification pour qu'ils soient pris en considération avec ceux des autres membres.
3. *Description de tâches* : Y a-t-il une description de tâches pour chacun des membres du conseil? Comment les membres du conseil sont élus et évalués? La description de tâches doit comprendre le titre et l'autorité connexes au poste et aux attentes.
4. *Plan stratégique* : L'organisme peut-il fournir des renseignements sur ses plans d'avenir et la manière d'y arriver? Cela comprend la vision, la mission, les cibles, les buts et objectifs.

### Renseignements nécessaires pour prendre une décision éclairée

Êtes-vous préparé :

- Orientation?
- Réunions?
- Description de tâches?
- Planification stratégique?
- Code de conduite?
- Temps, finances et autres coûts?
- Formation?

5. *Code de conduite* : Y a-t-il une description des codes de déontologie et professionnel que doivent suivre les membres du conseil pour respecter l'aspect confidentialité vis-à-vis des membres et du public?
6. *Coûts* : Quel est le coût pour un membre du conseil? Combien de temps faut-il pour les réunions de conseil, de comités et du personnel, la participation aux différents événements, les collectes de fonds et les appels téléphoniques? Y a-t-il des frais de cotisation? Les membres du conseil doivent-ils faire un don à l'organisme? Les dépenses effectuées par le membre pour le conseil sont-elles remboursées? Quel est le coût personnel d'être membre de conseil? Quel niveau d'investissement émotionnel doit-on faire? Combien de notre temps et de notre énergie sera investi?
7. *Formation* : Quelles sont les attentes par rapport à la participation aux événements de perfectionnement du conseil? Existe-t-il un processus et des ressources en place pour que les membres puissent approfondir leur formation?

## La GRANDE aventure

La dernière étape avant de vous engager est d'examiner sérieusement l'invitation :

- Pour moi la question la plus importante soulevée par les renseignements est...
- Avec les connaissances que j'ai maintenant acquises, pendant les prochains mois je veux ...

Être membre d'un conseil peut représenter une des plus grandes aventures de votre vie. Votre participation peut changer votre vie et vous pouvez changer la communauté pour le mieux. Accepter ou refuser est une grande décision à prendre. Vous devrez mettre sur la balance votre engagement à la cause, votre connaissance de l'organisme et vos intérêts et obligations personnels. Bonne chance!

---

*Pour ne pas alourdir le texte, nous nous conformons à la règle qui permet d'utiliser le masculin avec valeur de neutre.*

**Board Development**  
**Vous voulez être membre de conseil**

**Alberta**  **Canada** 

*Ce projet est une initiative conjointe dans le cadre de l'entente Canada-Alberta sur les services en français  
 This project is a joint initiative under the Canada-Alberta Agreement on French Language Services*

**Board Development**  
**Vous voulez être membre de conseil**

« Avec un ensemble de préparation et d'appui, être membre d'un conseil peut se révéler une expérience positive et satisfaisante. »



**Board Development Program**  
**Bureau 907, Standard Life Centre**  
**10405, avenue Jasper**  
**Edmonton AB T5J 4R7**

## Liste de contrôle d'un membre de conseil éventuel

	Oui	Non
<b>Mes valeurs</b>		
Je veux siéger à ce conseil?		
Je crois aux valeurs et à l'importance de l'organisme pour la communauté et la société en générale?		
J'accepte la mission de l'organisme sans réserve?		
<b>Attentes de rendement de TOUS les membres de conseil</b>		
Je peux être loyal envers les intérêts de cet organisme?		
Je suis dans une position où je peux minimiser la question de conflit d'intérêts si je siéger au sein de ce conseil?		
Je suis prêt à travailler en équipe?		
Je joins ce conseil avec le désir de mettre en pratique les normes de justice, de déontologie et de franchise de communication?		
Je m'engage à être préparé pour toutes les réunions?		
Je m'engage à participer activement au conseil?		
Je comprends bien et j'accepte la distinction entre les rôles du conseil et celui du personnel au sein de l'organisme?		
Je peux régler les questions de confidentialité qui pourraient surgir au conseil?		
J'accepte de représenter l'organisme auprès du public?		
Je sais comment minimiser ma responsabilité personnelle lorsque je siéger au sein du conseil?		
<b>Renseignements sur cette occasion de siéger au sein d'un conseil</b>		
J'ai eu une bonne formation?		
J'ai eu une liste des réunions de conseil?		
J'ai eu une description de tâches?		
J'ai eu le plan stratégique?		
J'ai eu le code de conduite du conseil?		
J'ai eu une liste de ce qui est demandé aux membres du conseil en matière de temps et de finances?		
Les membres du conseil doivent-ils assister à des sessions de formation?		